

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOILHAN
SESSION N°4-2021
DU 07 juin 2021

Présidence de Thierry BONNEFOI.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs ARICKX Viviane, BACQUE Françoise, COUEILLES Danièle,
 DARAN Xavier, DAROLLES Jacqueline, DUTECH Francis, LADET Frédéric, ROLLANDIN Eric

Etaient excusés :

BOURDA Isabelle, DUTECH Francis,

Absent : SAINT SUPERY Patrick

Secrétaire de séance : Frédéric LADET

Ouverture de séance : 20h15

Intervention de Jean Philippe GAUTHIER (achat groupé cuve à eau)

Information sur la récupération des eaux de pluie pour : arroser les plantes / laver les voiture / chasse d'eau des toilettes / machine à laver linge et/ou vaisselle.

Le but est de limiter la consommation de l'eau potable qui devient rare.

Coût cuve non enterrée de 1000L = 130€ + colonne descente/dispositif de captage entre 10 et 30€

La demande est faite au conseil municipal :

- Que la commune subventionne une part de l'installation des cuves
- Que la commune équipe les bâtiments communaux de cuves
- Que le conseil sollicite le Pays d'Accueil Porte de Gascogne pour subventionner cette initiative au même titre que les composteurs

Une délibération aura lieu pour décider comment participer.

L'idée d'autres achats ou actions groupés est à creuser :

Élagage/démoussage de toit/évacuation de ferrailles

DELIBERATIONS

- Acquisition d'une licence IV

L'état a ouvert cette acquisition à la gratuité, il faut tout de même suivre une formation.

Suite à la sollicitation des associations, seul Antre Nous souhaite bénéficier de la licence IV.

Un référent dans l'association devra être nommé et devra suivre la formation UMIH ; le coût de la formation est de 800€

Le maire propose de financer cette formation

Approbation du conseil.

Présentation Projet salle et local associatif

Date retenue le 3 juillet de 16 h 30 à 18 h 30 .

La présentation se fera sous la forme de panneaux d'affichage (type panneau élection) sur lesquels seront posés les plans et les vues 3D que nous fera parvenir M. PELLEGATTA, architecte du projet

L'affichage devra aussi comporter les éléments financiers du projet et un planning prévisionnel de travaux

La présence de l'architecte est fortement souhaitée.

Thierry a émis l'idée qu'il serait bien que chacune des associations Noilhanaises (Comité des jeunes / Festisaves / Antre Nous / La Chasse / Club Ami) soient présentes pour présenter leurs actions ; l'idée est à proposer à chaque président d'association.

Thierry a la charge de solliciter l'architecte et d'établir le tract qui sera distribué dans les boîtes aux lettres. Le tract est à diffuser au plus tard le 18/06, un flyer sera donné le 1^{er} dimanche des élections le 20/06

Jacqueline et Viviane ont la charge de l'achat de l'apéritif.

La journée sera clôturée par un apéritif dinatoire.

Point sur le déplacement du hangar communal

Nous rencontrons des difficultés à faire bouger les entreprises sollicitées pour des chiffrages (CANCE = M. GESTA / CASTEL & FROMAGET = M. VIVES)

Un problème a été relevé par M. PELLEGATTA sur le fait que les pentes de toit étant différentes, la position dans lequel nous souhaitons le positionner engendre une perte de m² pour optimiser l'exposition pour le photovoltaïque.

Il est nécessaire de déplacer le hangar avant la démolition de la salle actuelle afin de pouvoir profiter pour débarrasser le matériel du hangar dans la salle et celui de la salle dans le hangar.

A faire approximativement avant octobre 2021

Point sur la défense incendie

Il est prévu l'installation de 3 poteaux incendie sur les anciennes et nouvelles conduites d'eau pour un montant de 12350.90€ :

- Lieu-dit Capulat
- Lieu-dit Halicot
- Lieu-dit En Bérour

Un courrier a été fait à la mairie de Labastide-Savès pour un poteau incendie au lieu-dit Le Mathelon
Reste à voir la validation de la mise en place de réserves incendie dans le quartier du chemin d'En Ballot
Décision à prendre en 2022

Eric a posé la question, à savoir si le SEBCS n'avait pas prévu d'augmenter la section de la conduite d'eau du chemin d'En Ballot au vu de l'augmentation de la population dans le quartier.

Thierry doit les solliciter

SCOT

Présentation de ce qu'est le SCOT
 Leurs actions
 L'impact sur la commune de Noilhan

Communication aux administrés

Comme l'avait proposé Xavier lors d'un précédent conseil, nous devons communiquer sur nos projets et actions, à savoir :

- Représentant de la commune et de l' EPCI
- Projet locaux associatifs et salle
- Recrutement d'un agent technique : Sylvain DAL POS
- Défense incendie
- Travaux accessibilité PMR
- Installation des radars
- Coffret pour les aînées / décoration de Noël
- Travaux chemin du bouaret
- Les éléments financiers de la commune
- Travaux sur les sentiers de Noilhan

Ce document sera à préparer pendant l'été

Organisation des élections

Les élections sont organisées par Eric ROLLANDIN.
 Réunion de la commission de contrôle des listes faite le 01/06
 Prise de Parole d'Éric :

- Pour rappel 2 élections départementales et régionales
- 1 circuit à mettre en place pour le vote puisque 2 bureaux de vote
- Nous sommes en attente du retour pour l'organisation du dépouillement et des horaires
- Installation de la salle prévue le 18/06

Informations diverses

- Devenir du centre social de GESTES : bascule sous la CCSaves ou disparaît.
 Le conseil se positionne pour que le centre social reste sous l'égide de Gestes car il n'est pas sûr que la communauté de communes le reprenne et il existe donc un risque qu'il disparaisse.
- Demande de subvention pour l'amicale des sapeurs-pompiers reçue tardivement, non acceptée
- Plantation près de l'Esquinson faite le 08/05
- Le cabinet d'infirmière se déplace avec le cabinet de kinésithérapie.
 Il est décidé de voir s'il est possible de le relouer d'ici la fin de l'année, si pas de réponse en décembre, la location sera arrêtée et le bungalow rendu.
- Thierry a décidé de verser les subventions aux associations Noilhanaises.
- Echange sur le marché organisé par Antre Nous, résultat positif.

Questions diverses

Pas de questions
Fin de séance : 23h25